

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du Comité Départemental de Tennis de Table des Vosges

THAON LES VOSGES le 18 septembre 2022

CLUBS PRESENTS :

ANOULD, BAINS LES BAINS, BEGNECOURT, DOMFAING BRUYERES, DOMPAIRE, ELOYES, EPINAL, ETIVAL, FRESSE SUR MOSELLE, GOLBEY, HADIGNY LES VERRIERES, LA BOURGONCE, LA HOUSIERE, MIRECOURT, MONTHUREUX SUR SAONE, VRTT MOYENMOUTIER, RUPT SUR MOSELLE, SAINT-DIE DES VOSGES, THAON CHENIMENIL, THIAVILLE HVP, UZEMAIN, VITTEL, XONRUPT LONGEMER.

Soit 23 clubs sur 29 représentant 60 voix sur 75.

CLUBS EXCUSES :

LA BRESSE, VAGNEY.

CLUBS ABSENTS :

CHARMES VINCEY, REMIREMONT, SAINTE MARGUERITE, NEUFCHATEAU,

1 : BILAN MORAL 2020-2021 / Etienne ROBERT - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'AG DU 18/09/2021 A GOLBEY

Le nombre important de clubs représentés et de voix comptabilisées permet aujourd'hui à cette Assemblée générale de délibérer. Je déclare donc l'assemblée générale 2022 du Comité des Vosges ouverte, et je suis heureux de vous accueillir aujourd'hui à THAON LES VOSGES.

Je remercie en particulier pour leur présence :

Madame Dominique MARQUAIRE Conseillère Départementale du canton de Golbey représentant Monsieur François VANNSON Président du Conseil Départemental

Monsieur Emre DEMIR, adjoint aux sports représentant Monsieur Cédric HAXAIRE, Maire de THAON LES VOSGES

Monsieur Joël MANGEL, Maire de CHENIMENIL

Monsieur Jean-François WUST Président du CDOS des Vosges

Madame Nicole BERNARD membre du Conseil de la Ligue en charge des publics cibles et des nouvelles pratiques, représentant Monsieur Christophe PORTE, Président de la Ligue Grand Est

Mesdames et Messieurs les Présidents des Clubs vosgiens et/ou leurs représentants, qui se sont libérés en ce jour dominical.

Je tiens à présenter les excuses de :

Monsieur le Député Stéphane VIRY

La Direction de la SDJES des Vosges (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports)

Madame Eléonore BUFFLER, Directrice de la Direction de la Culture et du Sport au Conseil Départemental

Mme Emilie SONNEFRAUD, candidate au comité

Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19 09 2021 à GOLBEY

Adopté à l'unanimité

Préambule au rapport moral

Comme chaque année nous avons à déplorer la disparition de Pongistes et de personnes dévouées pour notre discipline. Je ne vous citerai pas tous les noms des Pongistes Vosgiens qui nous ont quittés, mais honorons leurs mémoires en nous levant pour respecter une minute de silence

Je vous remercie.

Aujourd'hui, nous pouvons tenir notre assemblée générale de façon traditionnelle, ce qui n'était plus ces dernières années en raison de la crise sanitaire que nous avons subie.

Cette année des récompenses seront attribuées aux joueurs ayant au minimum atteint les demi-finales lors des compétitions Grand Est.

Nous aurons également le plaisir de remettre une médaille d'argent et des médailles de bronze à des responsables de clubs vosgiens, les autres titres argent et or étant remis aux AG Ligue.

Au nom du Comité, je tiens aussi à remercier la municipalité de THAON LES VOSGES pour la mise à disposition de cette salle, et le club de THAON CHENIMENIL, avec son président Eric ANDRE, qui a accepté d'organiser cette Assemblée Générale.

Le club de THAON CHENIMENIL est un club phare du milieu pongiste Vosgien qui participe à bon nombre des manifestations organisées par notre comité et en particulier aux compétitions organisées pour les jeunes joueurs

Bilan Moral

La saison sportive 2021/2022 malgré quelques craintes (et contraintes) en début de saison a pu se dérouler de façon quasi normale. Toutes les compétitions ont eu lieu avec globalement une bonne participation.

J'avais évoqué lors de la dernière AG, une certaine « frilosité » de la part de nos adhérents concernant la reprise de licences suite aux problèmes dus à la pandémie. La dernière saison « blanche » avec des cotisations versées normales jetant un froid. Les clubs ont pris l'initiative de compenser cette saison blanche par de fortes remises sur les cotisations 2021/2022, cette action volontaire est un des facteurs qui a boosté la reprise.

Il est important de saluer cette initiative et de remercier les clubs pour leur action.

A ce sujet La FFTT et son Président Gilles ERB me charge de vous transmettre un message de remerciement qu'il m'adresse à votre intention :

« Chères Présidentes et Présidents de Comités Départementaux

Si le tennis de Table a tenu bon pendant la crise sanitaire, c'est en grande partie grâce aux clubs et à leurs dirigeants. Ils ont su maintenir autant que possible l'activité de leur association et les liens avec leurs adhérents.

Pour remercier les Présidents de clubs et leurs équipes de bénévoles et salariés, j'ai souhaité, au nom de la Fédération, leur adresser un mot de remerciements.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir remettre les cartons de remerciements à chaque Président de club lors de votre prochaine Assemblée Générale... »

Petit point sur l'activité

Notre état de licenciation est stable, voire légèrement positif si l'on tient compte des licences événementielles. Les licences loisirs (ex promo) sont en baisse, il faut peut être trouver l'explication dans les propos tenus en début de chapitre.

Evolution licences

La licence compétition remplace la licence traditionnelle

La licence loisir remplace la licence promotionnelle

(Ce qui ne change rien dans la finalité de ces licences)

Le titre de participation est une licence temporaire qui permet un temps d'essai :

Pass Ping : participation à un cycle de découverte et d'initiation (4 séances sur une période d'un mois)

Pass Tournoi : participation à 4 tournois homologués sur une période d'un mois.

La licence événementielle délivrée aux participants de façon ponctuelle à des animations, fêtes, activités liées au Ping, elles ne peuvent être saisies que par le comité.

Ces licences sont comptabilisées au niveau fédéral et sont intéressante du point de vue statistique.

Elles sont également, et c'est le plus important, un indicateur de l'activité et du dynamisme d'un secteur.

L'activité Pongiste a connu de belles réalisations cette année

Toutes nos manifestations et compétitions sont réparties de façon encourageantes, les actions développement en particulier vers les jeunes ont connu un franc succès.

Les regroupements jeunes et stages ont pu également reprendre de façon positive, et une sélection VOSGES a participé aux Inter CD de THIONVILLE.

Du point de vue financier, l'année est correcte, et légèrement excédentaire. L'analyse des chiffres montre cependant que cette situation de quasi-équilibre reste fragile

Aides des collectivités subventions situation générale

Le Conseil Départemental nous a alloué une aide de 4210€ sur le dossier « contrat d'objectif » que nous avons présenté, Le dispositif de l'Agence National (ex CNDS) accorde une aide de 3700€ majorée pour le dispositif contact vers les scolaires.

Via la Charte Sport, le conseil départemental a débloqué une somme de 4900€ pour un total de demandes de 9233.90€. Cette somme de 4900€ a été répartie entre les 11 clubs qui ont instruit un dossier.

Même si ces aides ont tendance à se réduire, nous remercions les collectivités pour leurs aides.

Le dispositif Pass Sport (aide à la licenciation de 50€ pour les ayants droits) mis en place en 2022 est reconduit pour cette saison.

Le Comité des Vosges à également renouvelé son partenariat avec le Département dans le cadre du « Chèque Sport » qui permet une aide de 10€ par licence traditionnelle.

Il faudra tenir compte dans l'avenir proche de la crise énergétique actuelle qui impactera fortement les charges de collectivités gestionnaires des locaux mis à notre disposition. Ces dépenses obligatoires imprévues risquent d'impacter les aides accordées à nos associations.

Fonctionnement du comité.

Nous avons enregistré la démission de plusieurs membres, Laurent HASS, pour raisons professionnelles, Benjamin RIVAT pour manque de disponibilité, Laurent SONNFRAUD pour raisons professionnelles également.

A noter également que quelques membres se sont mis « en sommeil » et ne participent plus à nos travaux.

Fort heureusement, je suis heureux de présenter à votre vote 3 Candidats qui souhaitent intégrer notre comité

- Jérôme DOMBRAT

- Philippe BOURGEOIS

- Emilie SONNFRAUD

Les deux premiers, conformément à nos statuts ont déjà été cooptés comme membres du comité au cours de l'année et participent déjà à nos travaux à ce titre.

D'autres personnes sont intéressées et seront cooptées en cours de saison.

Démarche restructuration du comité

Le comité a engagé une démarche d'amélioration fonctionnelle sur le thème général :

« **Comment améliorer le fonctionnement de notre comité, et assurer sa pérennité** » et selon une technique de Brainstorming. La démarche est en cours et la nouvelle organisation de fonctionnement du CD88 sera fonctionnelle et mise en place pour la fin de l'année civile.

Vous avez pu suivre l'avancée de la démarche au travers des comptes rendus des 4 réunions organisées sur ce thème.

Je ne veux pas reprendre ces comptes rendus mais à terme on prépare une amélioration de la communication, un meilleur suivi de nos démarches, et du point de vue fonctionnel une meilleure efficacité suivant une organisation articulée autour de trois pôles pilotés par 3 vices Présidents

Pôle Administratif et financier qui reprend l'ancien bureau

Vice-Président **Dominique THIRION**

Pôle gestion de l'activité qui reprend les parties Sportive, techniques et arbitrage.

Vice-Président **Eric MATHIS**

Pôle développement et gestion de l'activité.

Vice-Président **Laurent DURAND**

Ce chantier entrepris est long, nécessite beaucoup de réflexion et d'énergie, mais s'il est bien mené il doit porter ses fruits. J'en suis convaincu.

Pour terminer, je remercie très sincèrement toute l'équipe dirigeante du CD88, les présidents de commissions, et tous les membres pour le travail réalisé au cours de cette année.

Je remercie et félicite également les dirigeants de clubs qui en ces périodes difficiles et compliquées assurent la pérennité de notre sport.

Merci de votre attention et bonne saison à tous les Clubs et à tous les pongistes Vosgiens.

Etienne ROBERT

Ce bilan moral a été approuvé à l'unanimité.

2 : RAPPORT D'ACTIVITE / Isabelle FRIRY

La saison passée, le nombre de clubs n'a pas bougé avec 29 clubs. Après une année perturbée par le COVID, la reprise s'est faite en douceur et nous avons encore perdu quelques licenciés mais dans une moindre mesure. Nous avons 1034 licenciés, soit 16 de moins que l'année antérieure. Une légère baisse des licences traditionnelles (-11 soit 658 contre 669) et une baisse encore plus limitée des licences promotionnelles (-5) soit 376 contre 381). La situation semble stabilisée mais nous sommes loin des années avant COVID.

Cette saison encore, les licences promotionnelles représentent seulement 36 % du total dans les Vosges. Notre effectif est à 18% féminin et comporte 49% de jeunes dont 43% de moins de 15 ans.

Les plus gros clubs vosgiens toutes licences confondues sont SAINT DIE DES VOSGES avec 184 licenciés, ANOULD 104, ETIVAL 74, THAON CHENIMENIL 73, GOLBEY 59, Ces 5 clubs représentent 48% du total des licences et 28% pour les deux premiers.

Si l'on ne tient compte que des licences traditionnelles, ANOULD prend la tête avec 80 licences, suivi de SAINT DIE DES VOSGES et ETIVAL 54, THAON CHENIMENIL 47, et VITTEL SAINT REMY 39.

10 clubs sont en baisse d'effectif dont ETIVAL -103, VITTEL SAINT REMY -23, VRIT -7, SAINT DIE DES VOSGES, VAGNEY, ELOYES et LA BOURGONCE, tous à -6.

16 clubs sont en hausse dont TT des BALLONS +23, GOLBEY +20, HADIGNY et EPINAL +18, ANOULD +16 et THAON CHENIMENIL +14.

3 clubs sont à effectif constant.

	2020-2021	2021-2022	Variation
Clubs 88	29	29	0
Licences 88	1050 (36% promo)	1034 (36% promo)	- 16 (-1.5 %)
Licences Filles CD88	20 %	18 %	-2 %
Licences - 18 CD88	49 %	49 %	0
Licences - 15 CD88	44 %	43 %	-1 %
Réunions CD	3 + 4 commissions + 1 bureau	6 + 2 commissions + 1 bureau	+3 -2 commissions

3 : ALLOCUTION DE Emre DEMIR, adjoint aux sports de THAON LES VOSGES :

Bonjour à toutes et tous, je représente le maire Cédric HAXAIRE retenu par les cérémonies du vingtième anniversaire du jumelage avec la ville allemande d'Alzenau, cérémonies auxquelles je suis moi-même attendu. Je salue les élus présents ainsi que toute l'assemblée. Bienvenue à THAON LES VOSGES, ville active et sportive puisqu'on compte 2000 licenciés à l'ES THAON ce qui n'est pas rien pour une petite ville. Beaucoup d'associations y sont aidées par la municipalité et la gestion devra être prudente avec la crise. Pour tout licencié de l'ES THAON, la commune participe à l'adhésion avec une aide de 50% du prix de la première licence et complète par une aide à l'équipement de 35€ par an. Les clubs de football, athlétisme et basket participent au dispositif Sport Santé. La commune accompagne les associations avec des subventions à hauteur de 155000€, et la mise à disposition de beaucoup d'équipements. C'est un grand plaisir d'accueillir votre assemblée générale à THAON LES VOSGES, très belle saison sportive.

4 : PRESENTATION DES CANDIDATS ET VOTE

Philippe BOURGEOIS du club de VITTEL se présente au comité, il a été coopté en tout début de saison et participe déjà à nos travaux au sein des commissions sportives et arbitrage.

Jérôme DOMBRAT et Emilie SONNEFRAUD, tous deux du club de SAINT DIE, se présentent également au comité. Jérôme était déjà coopté la saison passée et avait repris la Présidence de la Commission Technique. Emilie, qui s'excuse de ne pouvoir être présente, a déjà participé aux stages du comité et souhaite s'investir dans la même commission.

Avec l'accord de la salle, le vote a lieu à main levée et les trois candidats sont élus à l'unanimité.

5 : RAPPORT DE LA COMMISSION SPORTIVE / Eric MATHIS

Compétitions individuelles :

Challenges jeunes : 1^{er} tour : 12 clubs, 86 joueurs, vainqueur ANOULD. 2^{ème} tour : 13 clubs, 86 joueurs, vainqueur ANOULD.

Challenge Gérard Payeur : 16 clubs, 126 joueurs, vainqueur ANOULD.

Challenge Jacky Fischer Vétérans : 15 clubs, 57 joueurs, vainqueur ANOULD.

Championnat des Vosges Toutes Catégories : 16 clubs, 111 joueurs.

Critérium fédéral : sur les quatre tours, niveau national, régional et départemental 176 joueurs inscrits pour 21 clubs. 86, 104, 98 et 95, joueurs présents par tour en départementale.

Finales départementales par classement : 19 clubs, 102 joueurs dont 23 non-inscrits au criterium fédéral. 26 qualifiés pour le tour Grand Est et 6 pour le tour National.

Compétitions par équipes :

Interclubs jeunes : 6 tours, 10 clubs, 29 équipes. 1er THAON CHENIMENIL, 2ème DOMPAIRE et 3ème ANOULD.

Interclubs vétérans et féminins : 3 équipes vétérans. Vainqueur BEGNECOURT. Pas d'équipe féminine. On peut regretter le manque d'engouement pour cette compétition.

Coupe des Vosges : 25 équipes, 16 clubs. En Coupe principale, VITTEL bat SAINT DIE. En Coupe bis : EPINAL bat ANOULD. En Coupe ter, SAINTE MARGUERITE bat BEGNECOURT.

Championnat par équipe : Tous niveaux confondus, il y avait 97 équipes vosgiennes inscrites en septembre 2021. En janvier 2022, 100 équipes vosgiennes évoluaient en championnat. Pour info, elles étaient 127 en janvier 2020, avant COVID.

Ressenti :

Après les années COVID, le bilan de la saison 2021 / 2022 me parait satisfaisant.

Espérons que le dynamisme des clubs, que la bonne ambiance dans les complexes sportifs et la motivation des organisateurs perdure pour 2022 / 2023.

Merci à vous et bonne saison à tous.

6 : RAPPORT DE LA COMMISSION ARBITRAGE / Jean-Pierre VOYEN

Le bilan de la commission d'arbitrage est un peu plus étoffé que celui de la saison dernière, le COVID nous ayant épargnés, toutes les compétitions ont pu être organisées dans de bonnes conditions.

Aides de clubs à l'arbitrage : les desideratas pour la saison 2022-2023 vous ont été distribués et seront envoyés aux clubs absents à l'AG. Veuillez cocher 3 choix sur la liste des compétitions proposées, les clubs ne retournant pas le formulaire seront convoqués d'office sur une épreuve et ceux ne répondant pas à une convocation seront redevables d'une amende de 37€. Merci de retourner vos desideratas à Jean Pierre VOYEN pour le dimanche 02 octobre 2022 dernier délai.

Cette saison, tous les clubs ont répondu présent aux convocations d'aide de clubs à l'arbitrage sauf un qui sera redevable de l'amende de 37 €.

Candidature JA : un appel à candidature a été distribué à tous les JA2 et JA3 présents à l'AG et sera envoyé par mail aux autres JA concernés, pour officier sur les compétitions départementales. Vos desideratas sont à retourner à Jean Pierre VOYEN pour le dimanche 02 octobre 2022 dernier délai.

Les désignations des clubs d'aide à l'arbitrage et des JA sur les compétitions départementales de cette saison 2022/2023 seront en ligne sur internet sous forme d'un tableau. Vous trouverez ces infos début-mi-octobre sur le site de la LGETT en cliquant sur : LA LIGUE → Comités départementaux → CD88 → Arbitrage.

Info importante : tous les membres de l'arbitrage (AR - JA1) qui se trouvaient en 3e année d'inactivité et qui n'ont pas participé aux colloques de l'arbitrage se verront radiés de la liste des cadres de l'arbitrage, ils devront suivre une nouvelle formation complète pour pouvoir officier.

Obligations des clubs : pour le championnat par équipes, obligation de posséder une équipe jeune pour les clubs évoluant en GE2 et plus haut. Obligation de JA1 en championnat à partir de GE3 et plus haut.

Formations : pour la saison 2021/2022, 2 candidats ont passé l'examen d'arbitre régional (AR) avec succès et 7 celui de juge arbitre 1^{er} degré (JA1), avec 6 reçus et un échec puis 1 candidat pour l'examen de juge arbitre 2e degré (JA2) en attente de validation du grade (théorie non effectuée).

Pour les formations d'arbitre de club (AC), se renseigner auprès de Eric MATHIS, formateur d'AC, AR, JA1.

Pour la saison 2022/2023, les premières formations d'AR, JA1, JA2 auront lieu les 29 et 30 octobre 2022 à La Maison Régionale des Sports à Tomblaine. Vous trouverez toutes les infos et fiches d'inscription sur le site de la LGETT dans la rubrique: Formation/Emploi → Arbitrage → Calendrier et inscriptions.

Règlements : pas de nouvelles règles concernant le jeu pour cette saison.

Ce qui change dans les règlements sportifs:

- possibilité d'avoir 2 mutés dès la 1re phase dans une équipe de plus de 3 joueurs.
- création de la catégorie U19 (juniors 4) dans toutes les compétitions jeunes.

UNATT: l'Union Nationale des Arbitres de Tennis de Table est une association qui vous apporte divers renseignements et des éclaircissements sur les règles qui régissent notre sport.

Nous défendons les valeurs comme les qualités humaines et techniques de l'ensemble de nos arbitres et vos intérêts, comme par exemple, les défraiements dont il était question d'être incorporés dans vos déclarations de revenus. Nous vous représentons auprès de la FFTT et de l'Association Française du Corps Arbitral Multisports. Je suis adhérent à l'UNATT depuis plusieurs années et je viens d'être nommé correspondant pour le Grand Est. Le CD88 vous a offert un jeton d'arbitrage à l'effigie des JO 2024, ce produit étant vendu par l'UNATT. Je vous invite à venir me rencontrer dès la fin de notre AG, pour répondre à vos questionnements.

7 : RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE / Jérôme DOMBRAT

Ayant repris la commission technique en cours d'année, je souhaiterais tout d'abord remercier Pascal MEURET pour son engagement et son dévouement au sein de cette commission et du comité des Vosges pendant ces nombreuses années. Il m'a bien épaulé dans la transition et je veille à continuer ce qu'il avait mis en place.

Cela commence par les stages jeunes qui se déroulent à chaque période de vacances scolaires. L'année dernière, nous étions à DOMPAIRE à la Toussaint, à SAINT DIE à Noël, à THIAVILLE en février et à BRUYERES en avril. Je remercie les clubs nous ayant accueillis et j'espère pouvoir compter sur de nombreuses candidatures pour les stages à venir.

Ces derniers se dérouleront les lundi 24 octobre 2022, lundi 19 décembre 2022, lundi 13 février 2023 et lundi 17 avril 2023.

N'hésitez pas à m'envoyer vos candidatures pour organiser une journée de stage.

Merci également aux encadrants qui ont permis la tenue de ces journées : Alban STOCARD, Alison BINDA, Pascal MEURET, Jean Baptiste THOMAS, Madeline VOYEN, Marie Laure et Etienne

ROBERT.

Les volontaires sont les bienvenus et il faut que nous renouvelions notre équipe technique donc je lance un appel à tous ceux qui ont envie et qui ont la possibilité de nous aider.

Sur chaque journée de stage, nous avons accueilli environ 20 joueurs et joueuses entre 8 et 14 ans et seul celui de THIAVILLE a eu une faible participation avec 8 enfants. Nous essayons de quadriller notre département sur les 4 dates afin que chaque club puisse envoyer ses jeunes lors de ces réunions. Je rappelle que ces stages sont gratuits.

La commission technique est également intervenue lors de interclubs jeunes, notamment Alban qui a fait les échauffements collectifs des jeunes. Nous allons essayer de continuer cela avec Jean Baptiste mais toute aide extérieure est aussi appréciée.

Notre volonté, lors de ces stages et compétitions, est de découvrir de nouveaux talents, que les jeunes puissent jouer avec d'autres enfants que ceux de leurs clubs respectifs, mais la finalité est également la sélection pour les inter CD qui reste notre compétition phare. Cette année, ils ont eu lieu les 3 et 4 Juillet à THIONVILLE (57). Nous n'avons pu engager qu'une seule équipe et encore elle ne comportait que 6 joueurs sur 8. Nous avons décidé de maintenir la sélection et malgré ce handicap, nous finissons à 10ème place sur 12. Les jeunes se sont bien battus mais la marche était trop haute avec 2 personnes en moins. Je déplore les désistements de certains pour qui, malheureusement, porter les couleurs de notre département n'est pas une priorité alors que c'est une des seules occasions pour se confronter aux meilleurs de la zone Est.

Il est aussi de notre rôle de dirigeant d'insister dans nos clubs pour que le CD soit représenté et surtout avec ses meilleurs éléments.

Nous repartons pour un nouvel exercice. J'espère que les joueurs vosgiens continueront à tirer leur épingle du jeu car nous arrivons à nous positionner sur des podiums lors des championnats du Grand Est et à tenir tête aux mastodontes que sont certains clubs mais surtout des structures comme METZ ou HAGUENAU WISSEMBOURG.

8 : RAPPORT DE LA COMMISSION DEVELOPPEMENT / Laurent DURAND

Point Licences :

Comme dit précédemment dans le rapport d'activité, le nombre de licenciés traditionnels et promotionnels reste stable dans le département.

Animation des clubs et soutien du CD :

11 animations développement ont été faites par 9 clubs, XONRUPT, EPINAL (2 actions), THIAVILLE, SAINT DIE, TT des Ballons (2 actions), GOLBEY, ANOULD, THAON CHENIMENIL et DOMPAIRE. Cela a permis d'ajouter 326 licences événementielles.

Le CD a été sollicité sur 3 animations, l'école de XONRUPT LONGEMER, les JRJ pour EPINAL et Prescri'Mouv (dans le cadre du dispositif régional de prescription d'activité physique) à THIAVILLE.

Cet été, le club d'Epinal nous permet d'enregistrer un peu plus de 100 licences événementielles qui seront comptabilisées pour la saison 2022-2023 grâce à une belle animation.

Bourse d'aide aux clubs :

22 clubs sur 29 ont rempli au moins 1 des 7 critères qui permettait de marquer des points. La valeur du point cette année a été fixée à 1.30€.

Objectifs développement saison 2022-2023 :

Poursuivre les visites des clubs et les rencontrer tous pour la fin de saison, il en reste 19.

Répondre aux sollicitations des clubs lors d'animations soit en fournissant l'aide en bénévole, en offrant des récompenses ou en prêtant du matériel, avec l'objectif de créer des licences événementielles ou promotionnelles. Ces actions sont souvent tournées vers les écoles ou les nouveaux publics.

Ouverture vers les clubs ayant des idées de développement pour notre sport.

Retrouver une formule pour un tournoi inter-entreprises en lien avec la commission sportive.

Organiser une formation d'initiateur de club qui est le premier échelon de la filière fédérale de formation. Cette formation nous est délégué par la LGETT, elle se déroule en 2 parties, 7 heures de théorie pouvant se faire en visioconférence et 7 heures de pratique.

9 : RAPPORT DU TRESORIER / Dominique THIRION

Le trésorier informe les représentants des clubs, que les documents financiers de l'exercice 2021-2022, Bilan, Comptes Analytiques et le Budget Prévisionnel 2022-2023, leur ont été envoyés pour leur permettre de regarder le détail des comptes.

La synthèse de l'activité présentée sur le tableau analytique fait apparaître : le prévisionnel 2021-2022, le réalisé 2021-2022 et le prévisionnel 2022-2023. Le trésorier ajoute que comme il l'avait annoncé l'année dernière et par suite du changement de logiciel comptable, il a été possible de faire apparaître cette année sur les diapos de charges et de produits le réalisé de l'exercice précédent au 30/06/2021.

Il termine son introduction en précisant qu'il s'agit cette année d'un exercice quasiment normal, moins impacté par la crise sanitaire, puisque l'activité a pu se dérouler normalement avec l'organisation de toutes les compétitions départementales, des stage CD et de la sortie de la sélection Vosges aux Inter CD.

Une fois tous ces éléments précisés, le trésorier débute la présentation des comptes financiers arrêtés au **30/06/2022**.

Le Compte de Résultat issu de la comptabilité générale.

Ces chiffres issus de la comptabilité générale permettent de comprendre la constitution du résultat de l'exercice et de le comparer à celui de l'exercice précédent.

Cet exercice se solde par un léger excédent de **2 372€** avec un total des produits d'exploitation en légère hausse + **2 838€** et des charges d'exploitation en forte hausse + **7 477€**. Un exercice que l'on peut qualifier de normal.

Il rappelle que l'exercice précédent s'était soldé par un excédent important + **7 396€**, dû à une absence de charges d'exploitation suite essentiellement à l'arrêt de l'activité, conséquence de la pandémie. Une moindre baisse des produits d'exploitation, le Comité ayant perçu l'intégralité des subventions du conseil départemental et de l'ANS.

CDTT VOSGES				
	en €	30/06/2022	30/06/2021	Variation
<i>Produits d'exploitation</i>		22 948	20 110	+ 2838
<i>Charges d'exploitation</i>		20 417	12 940	+ 7 477
Résultat d'exploitation		2 531	7 170	- 4 639
Résultat financier		193	151	+ 42
Résultat exceptionnel		- 352	75	- 427
RESULTAT NET		2 372	7 396	- 5 024

CHARGES		30/06/2022	PRODUITS	
Prévu	Réalisé		Prévu	Réalisé
29 800,00	20 817,91	0,00	29 800,00	23 189,56
Différence	- 8 982,09	+ 2 371,65	Différence	- 6 610,44

CHARGES		N / N-1	PRODUITS	
2020-2021	2021-2022		2020-2021	2021-2022
12 940,26	20 817,91		20 336,18	23 189,56
Différence	+ 7 877,65	- 5 024,27	Différence	+ 2 853,38

Le Compte de Résultat Analytique

Ensuite le trésorier commente les chiffres enregistrés dans le **Compte de résultat Analytique** suivant les trois tableaux ci-dessous. Il propose de s'attarder uniquement sur le réalisé de l'exercice 2021-2022 suivant les 5 axes et les postes les plus importants :

Intitulé	Débit	Crédit	Solde 30/06/2022	Solde 30/06/2021
BUDGET PRINCIPAL DE FONCTIONNEMENT	20 817,91	23 189,56	2 371,65	7 395,92
INS : INSTITUTIONNEL	1 518,75	15 241,40	13 722,65	12 676,33
ADM : ADMINISTRATION	971,11	203,96	- 767,15	-1 747,88
ASA : ACTIVITE SPORTIVE ET ARBITRAGE	8 644,30	7 744,20	- 900,10	967,53
DVP : DEVELOPPEMENT	6 446,16	0,00	- 6446,16	- 4 297,31
TEC : TECHNIQUE	3 237,59	0,00	- 3237,59	- 202,75

Intitulé	Débit	Crédit	Solde 30/06/2022	Solde 30/06/2021
INS : INSTITUTIONNEL	1 518,75	15 241,40	13 722,65	12 676,33
INSTANCES DEPARTEMENTALES	1 138,63	0,00	- 1 138,63	- 448,87
VIE FEDERALE ET MOUVEMENT OLYMPIQUE	75,00	0,00	- 75,00	-100,00
REPRESENTATION DU COMITE	305,12	0,00	- 305,12	- 83,00
AFFILIATIONS ET LICENCES	0,00	5 841,40	+ 5 841,40	+ 2 208,20
SUBVENTIONS	0,00	9 400,00	+ 9 400,00	+ 11 100,00
ADM : ADMINISTRATION	971,11	203,96	- 767,15	- 1 747,88
SIEGE	462,72	0,00	- 462,12	- 305,29
SERVICES EXTERIEURS	180,96	11,00	- 169,96	- 186,46
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	192,96	+ 192,96	+ 136,68
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	327,43	0,00	- 327,43	- 1392,81

Intitulé	Débit	Crédit	Solde 30/06/2022	Solde 30/06/2021
ASA : ACTIVITE SPORTIVE ET ARBITRAGE	8 644,30	7 744,20	- 900,10	967,53
FONCTIONNEMENT	618,50	0,00	- 618,50	- 532,77
COMPETITIONS	7 990,80	7 707,20	- 283,60	+ 1 590,30
FORMATIONS	35,00	0,00	- 35,00	- 90,00
DIVERS	0,00	37,00	+ 37,00	0,00
DVP : DEVELOPPEMENT	6 446,16	0,00	- 6 446,16	- 4 297,31
FONCTIONNEMENT	82,71	0,00	- 82,71	- 96,94
ACCOMPAGNEMENT DEVELOPPEMENT	4 254,50	0,00	- 4254,50	- 2 093,60
ACTIONS DE PROMOTION ET COMMUNICATION	2 108,95	0,00	- 2108,95	- 2 106,77
TEC : TECHNIQUE	3 237,59	0,00	- 3 237,59	- 202,75
FONCTIONNEMENT	133,00	0,00	- 133,00	- 73,00
STAGES	1000,05	0,00	- 1 000,05	- 29,75
ACCOMPAGNEMENT ET AIDES AUX JOUEURS	768,00	0,00	- 768,00	0,00
SORTIES NATIONALES	1 336,54	0,00	- 1 336,54	0,00

- **Institutionnel (INS)**

Cet axe, qui inclut entre autres les affiliations, licences et subventions, représente presque la totalité du budget de fonctionnement du CD avec un total débit à **1 518,65€** et un total crédit à **15 241,40€** qui représente **67%** du budget de fonctionnement.

- **Administration (ADM)**

Cet axe présente un montant total débit faible **971,11€** pour un total crédit de **203,96€**. Très peu de charges administratives et quelques recettes financières.

- **Activité Sportive et Arbitrage (ASA)**

Le principal poste de cet axe est celui des compétitions avec un **débit de 7 990,80€** presque à l'équilibre avec un **crédit à 7 707,20€**. Au total débit de l'axe **8 644,30€** et **7 744,20€** de total au crédit, soit un solde à **- 900,10€** contre **+ 967,53€** l'année précédente.

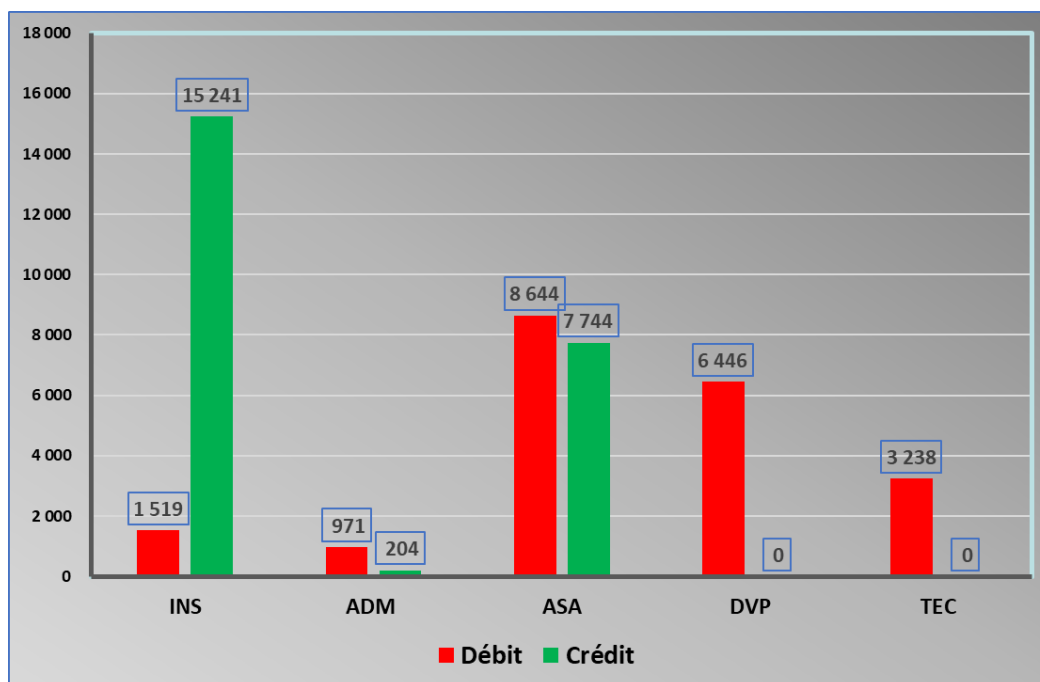
- **Développement (DVP)**

Cet axe n'enregistre que des dépenses pour un total de **6 446,16€** contre **4 297,31€** l'exercice précédent. Ce sont principalement les aides aux clubs (Bourse, aides aux licences Promos PBM...) et l'animation scolaire de XONRUPT.

- **Technique (TEC)**

Cet axe enregistre les dépenses d'organisation des stages, les aides aux joueurs et le coût de la sortie de deux équipes aux Inter-CD à Thionville un total débit de **3 237,59€** contre **202,75€** l'année dernière.

Le graphique suivant permet de constater le rapport entre les charges et produits par axes. On peut voir l'importance des produits institutionnels au regard de faibles charges. Des charges administratives faibles et l'activité sportive et arbitrage presque à l'équilibre.



Le Bilan.

ACTIF			PASSIF		
Actif Immobilisé	132€	0,3%	Fonds Associatifs	32 965€	73,4%
			Résultat	2 372€	5,3%
Actif Circulant	44 798€	99,7%	Dettes	9 594€	21,3%
TOTAL	44 930€	100 %	TOTAL	44 930€	100%

Comme chaque année, le trésorier rappelle que le Bilan présente la situation financière du Comité arrêtée à la date de fin d'exercice comptable soit le 30/06/2022. Un total du Bilan égal à **44 930€** en baisse, pour mémoire, il était égal **49 724 €** au **30/06/2021**.

Il n'y a eu aucun investissement sur l'exercice, c'est pourquoi l'**Actif Immobilisé** est très faible égal à 132€ soit 0,3% du total. L'**Actif Circulant** qui représente 99,7% du total est légère baisse **44 798 €** contre **49 265€**. Les disponibilités en banque à **39 002€** sont en légère baisse.

Au niveau du **Passif**, les **Fonds Associatifs** à **32 965€** sont à un niveau satisfaisant et représentent 73,4% de l'exercice. Les **Dettes** à court et moyen terme s'élèvent à **9 594€**, ce sont essentiellement des charges qui restent à payer au 30/06 (bourses, licences promos P-B-M/ chèques Sport).

La Trésorerie

	Solde au 01/07/2021	CUMUL DEBIT	CUMUL CREDIT	SOLDE au 30/06/2022
CC CREDIT MUTUEL	2 546,12	62 691,29	62 203,43	487,86
LIVRET A CREDIT MUTUEL	39 921,36	60 114,32	21 600,00	38 514,32
TOTAUX	42 467,48	122 805,61	83 803,43	39 002,18

Un niveau des disponibilités très satisfaisant bien qu'en baisse, conséquence de la reprise d'activité au début de l'exercice courant.

La situation des Clubs

CLUBS	30/06/2022		18/09/2022	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
AVOIRS	11	1 958,93 €	21	3 938,43€
DETTES	16	2 196,00 €	7	928,50 €
A Zéro	2	0,00 €	0	0,00 €
Solde Balance SPID	29	- 237,07 €	28	- 3 009,93€

Au 30 juin 2022, la dette globale de **16 clubs** sur 29 s'élève à **2 196,00 €** et les avoirs de **11 clubs** à **1 958,93€**, seuls **2 clubs** ont un solde à zéro, soit un solde de la balance des clubs à **- 237,07€**.

Au **17/09** veille de cette AG, le solde de la balance est égal à **- 3 009,93€**. Seuls **7 clubs** sont débiteurs pour un montant global de **928,50€** et **21 clubs** sont créditeurs pour un montant de **3 938,43€**. Ces chiffres résultent de la comptabilisation sur les comptes clubs le 1er juillet des aides financières et de la perception de la cotisation départementale sur les licences. Pour rappel, cette cotisation est de 2€ par licence traditionnelle et 1€ par licence promotionnelle, calculée sur le nombre de licences arrêté au 30/06/2022.

Aides financières aux clubs

Le trésorier termine la présentation des comptes par le tableau récapitulatif des aides attribuées aux clubs qui représentent à elles seules **26%** des charges de fonctionnement.

- **Bourse :**
 - 22 clubs ont perçu une bourse pour un total de **2 502,00€** suite aux actions réalisées au cours de l'exercice. Les clubs ont perçus entre 288,00€ et 26,00€
- **Aides sur les licences promos P/B/M**
 - 17 clubs en ont bénéficié pour un montant global de **1 452,00€**
- **Actions spécifiques et partenariat :** 4 clubs : **1 150,00€**
- **Aides aux joueurs formations et stages :** 3 pour **403,00€**

Total des aides : **5 507,00€**

Après quelques échanges, l'approbation de comptes financiers est soumise au vote.

Les comptes de résultat et le bilan sont approuvés à l'unanimité.

Rapport des vérificateurs aux comptes

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En vertu du mandat qui nous a été confié, Véronique Mathis et moi, nous avons procédé en date du 10 septembre 2022 à la vérification des comptes du Comité des Vosges de Tennis de Table arrêtés au 30 juin 2022. La séance s'est tenue à la salle de spécifique du club de Golbey en présence du trésorier, M. Dominique THIRION.

Les comptes de l'exercice ont été passés en revue et après plusieurs pointages avec contrôle des pièces justificatives, nous pouvons affirmer que la comptabilité est tenue avec clarté, rigueur et exactitude.

Nous remercions le trésorier pour tous les renseignements et explications obligeamment donnés.

En conclusion, nous proposons d'approuver les comptes tels qu'ils nous ont été présentés et remercions Dominique THIRION pour l'accueil qui nous a été réservé.

Mirecourt, le 17 septembre 2022

Les vérificateurs aux comptes,

Philippe LEMOINE et Véronique MATHIS

Le Budget Prévisionnel

Le trésorier précise que ce budget prévisionnel a été préparé sur la base du prévisionnel 2021-2022. Le budget prévisionnel 2022-2023 est un budget réaliste qui s'élève à 26 350€ contre **29 800€** en 2021-2022.

Intitulé	Débit	Crédit	Solde
BUDGET PRINCIPAL DE FONCTIONNEMENT	26 350 €	26 350 €	
INS : INSTITUTIONNEL	2 500 €	16 450 €	13 950 €
ADM : ADMINISTRATION	1 050 €	250 €	- 800 €
ASA : ACTIVITE SPORTIVE ET ARBITRAGE	9 150 €	9 650 €	+ 500 €
DVP : DEVELOPPEMENT	7 600 €	0 €	- 7 600 €
TEC : TECHNIQUE	6 050 €	0 €	- 6 050 €

Il présente ensuite le tableau analytique de ventilation des comptes suivant les 4 axes retenus et pour chacun des axes le solde entre recette et produits (débit-crédit) des différentes rubriques. Il ajoute que l'axe Institutionnelle est le plus important en matière de recettes et représente plus de 50% du Budget. L'axe activité sportive et arbitrage est prévu légèrement excédentaire + 500€, les trois autres axes (Administration, Développement et Technique) sont débiteurs.

Intitulé	Débit	Crédit	Solde
INS : INSTITUTIONNEL	2 500	16 450	13 950
INSTANCES DEPARTEMENTALES	1 500	0	0
VIE FEDERALE ET MOUVEMENT OLYMPIQUE	400	0	00
REPRESENTATION DU COMITE	600	0	00
AFFILIATIONS ET LICENCES	0	6 750	6 750
SUBVENTIONS	0	9 700	9 700
ADM : ADMINISTRATION	1 050	250	- 800
SIEGE	600	0	- 600
SERVICES EXTERIEURS	250	50	- 200
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	200	+ 200
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	200	0	- 200

Intitulé	Débit	Crédit	Solde
ASA : ACTIVITE SPORTIVE ET ARBITRAGE	9 150	9 650	+ 500
FONCTIONNEMENT	400	0	- 400
COMPETITIONS	8 350	8 850	500
FORMATIONS	400	0	- 400
DIVERS	0,00	800	+ 800
DVP : DEVELOPPEMENT	7 600	0	-7 600
FONCTIONNEMENT	200	0	- 200
ACCOMPAGNEMENT DEVELOPPEMENT	4 900	0	- 4 900
ACTIONS DE PROMOTION ET COMMUNICATION	2 500	00	- 2 500
TEC : TECHNIQUE	6 050	0,00	- 6 050
FONCTIONNEMENT	100	0	- 100
STAGES	1 700	0	- 1 700
DETECTION	450	0	- 450
ACCOMPAGNEMENT ET AIDES AUX JOUEURS	800	0	- 800
SORTIES NATIONALES	3 000	0	- 3 000

Question de Pascal MEURET du club de DOMPAIRE :

Pascal MEURET fait remarquer que le montant attribué 3 300€, au poste sorties nationales ne permet pas d'envisager plusieurs sorties de la délégation Vosges. Le trésorier lui répond que cette année il n'y a eu qu'une sortie aux Inter-CD qui n'a coûté que 1 336€ parce qu'ils se sont déroulés à Thionville. Les autres années le budget était plus proche de 3 000€ pour une seule sortie. Il ajoute qu'il s'agit d'une enveloppe attribuée en prévision et qu'il sera toujours possible de revoir cette enveloppe, dans le cas où le responsable de la Technique proposerait en cours d'exercice de faire d'autres sorties justifiées voire avec plusieurs équipes.

Le trésorier ajoute que ce type de choix ne se limite pas à l'aspect financier mais à l'intérêt sportif et technique de la sortie.

Le Budget Prévisionnel 2022-2023 est adopté à l'unanimité.

10 : QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été posée dans les délais.

11 : ALLOCUTIONS DE CLOTURE

Monsieur Jean-François WUST, Président du CDOS Vosges :

Monsieur le Président, je vous remercie pour votre invitation

Le CDOS, labellisé Terre de Jeux, représente et accompagne les projets de développement des 59 Comités départementaux des Vosges à travers une contractualisation très précieuse avec le Conseil départemental des Vosges dans la mise en œuvre du schéma départemental du sport et sous conventions spécifiques avec l'Etat. Je vous passerai les noms des nouvelles dénominations des services de l'Etat, je connais pas mal de gens ici et je voudrais parler de Jeunesse et Sport Régional et Départemental. Nos élus et nos responsables développement notamment, Isabelle BALAY que vous connaissez depuis quelques années, restent à votre disposition pour un soutien à l'accompagnement. Le CDOS finance vos formations. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question sur des financements publics. Beaucoup de ressources et d'outils aussi sur le site du CDOS

Je ne serai pas long mais il est très important de vous dire que la gouvernance du sport a changé. Avant il y avait le mouvement sportif et l'Etat, j'étais de ceux qui ont défendu, et nous n'étions pas majoritaires, la rentrée des collectivités locales dans la gouvernance du sport. A présent, le sport est gouverné à 30% par l'Etat, 30% par le mouvement olympique, 30% par les collectivités locales et 10% par le monde économique. A partir de 2023, cette gouvernance va se mettre en place et cela peut jouer beaucoup sur le financement des ligues, des comités et des clubs. La période COVID a ouvert des plans de relance du sport mais force est de constater encore aujourd'hui que globalement, sur l'ensemble du champ sportif, la baisse des licences est plus effective qu'on ne le voudrait. Dans les Vosges, c'est 19% de baisse, passant de 84000 licences en 2019 à 64000 en 2021 et cela en plus dans un contexte économique où le sport doit se battre pour être soutenu économiquement dans ses projets de développement et de structuration associative. Je peux vous assurer que le CDOS 88 joue son rôle d'interlocuteur auprès des collectivités et de l'Etat et on espère qu'à 2 ans des jeux olympiques de Paris, la volonté de faire briller le territoire ne soit pas un vain mot et ce jusqu'aux JO et surtout après, c'est ce qu'on appelle l'héritage. C'est la volonté du Président de la République que ces jeux soient, sur chaque partie du territoire, une possibilité de faire briller ce sigle. Le tennis de table est une discipline olympique que l'on a vue à l'honneur lors des JO de Tokyo. Dans les Vosges, la discipline est pertinente, j'en veux pour preuve votre équipe féminine de l'ASRTT ETIVAL CLAIREFONTAINE qui, à côté du sport pour tous, représente la pertinence de votre travail collectif que j'ai souhaité saluer. Je voulais aussi vous dire que je suis à la conférence régionale du sport, au bureau exécutif du CROS du Grand Est, à la conférence des financeurs, et je voudrais simplement aussi vous dire que le mouvement olympique que je représente défend les intérêts du sport vosgien, du sport pour tous. Nous avons des avancées, c'est bien pour le haut niveau, mais regardons surtout que l'essentiel reste le plaisir et les liens citoyens. Au nom du CDOS des Vosges, je vous souhaite une belle saison sportive et de belles réussites et vous annoncer que nous serons toujours à vos côtés pour vous soutenir et soutenir la discipline que vous représentez, avec la pertinence et les valeurs morales, publiques et citoyennes. Merci beaucoup.

Monsieur Joël MANGEL, Maire de CHENIMENIL :

Je voudrais remercier Monsieur le Président ROBERT de m'avoir invité, ainsi que Monsieur ANDRE, cher Eric. J'assiste à ce comité départemental pour la première fois. Je suis élu depuis 4 mandats mais avec 3 seulement comme maire et 3 comme adjoint. J'ai entendu, écouté, je n'ai pas

tout retenu, mais quand un Président de comité commence par remercier les responsables de commissions, c'est que tout fonctionne bien. Un Président, comme un Maire ne peut pas tout faire, tout enregistrer, et la présentation que j'ai eue par les 4 responsables de commissions, et bien je les en remercie, c'est comme ça qu'on peut avancer aussi. Les responsables mais certainement une équipe parce qu'une commission, ce n'est pas qu'un responsable. Remercier aussi le trésorier de sa bonne tenue des comptes. C'est vrai qu'on n'en a jamais assez, on aimerait avoir davantage. Je félicite le club de THAON CHENIMENIL qui avec 73 licences représente, avec 4 autres clubs, 48% des licenciés vosgiens, c'est bien. On les aide du mieux qu'on peut, on n'a plus les budgets qu'on avait avant mais on fait quand même, on essaye d'apporter, même s'il n'y a pas qu'un seul club dans une commune. Je tiens à féliciter Eric, j'ai assisté à son assemblée générale la semaine dernière. Je félicite le Président et tous les 29 clubs vosgiens.

Madame Dominique MARQUAIRE Conseillère Départementale :

C'est ma première assemblée générale de Comité Départemental je suis Conseillère Départementale sur le canton de Golbey et je représente François VANNON, Président du Conseil Départemental retenu par d'autres obligations. Merci pour votre invitation, c'est un plaisir de partager ce moment pour moi qui pratique votre sport dans mon garage. Le Conseil Départemental soutient les athlètes de haut niveau mais est aux côtés des clubs vosgiens pour permettre aux vosgiens et vosgiennes de pratiquer leurs sports. Il est également lié avec votre comité par le biais des contrats d'objectifs, qui permet de financer une partie de l'ensemble des actions pour la formation des bénévoles et le développement de l'activité pour permettre aux licenciés de se perfectionner dans leurs domaines. Merci et au plaisir de vous revoir prochainement.

Madame Nicole BERNARD représentant la Ligue Grand Est :

Bonjour à toutes et à tous, j'ai déjà croisé plusieurs personnes et je n'ai que des amis dans cette salle. Je connais à peu près tout le monde et j'ai plaisir à vous retrouver pour cette assemblée générale. Christophe PORTE n'était pas disponible aujourd'hui, il aurait bien aimé être là mais ce n'était pas possible donc j'ai plaisir à le représenter. J'ai pris quelques notes, j'ai constaté que vous avez plus de 80% de clubs présents, c'est un très beau chiffre, bravo pour cela. J'ai senti un petit vent de modernité sur le comité départemental puisqu'on parle de brainstorming. J'ai noté des choses intéressantes au niveau du développement, parce que moi, dans une autre vie, je suis présidente du comité départemental des Sports Adaptés de Meurthe et Moselle et j'ai noté que vous aviez le projet de développer le para-tennis de table adapté dans votre département. Il y a beaucoup d'avantages, je ne sais pas si dans vos clubs vous avez des pratiquants en sports adaptés, déficients intellectuels, mentaux. Oui pour ANOULD, je sais qu'à SAINT DIE il y en a aussi, 2 clubs ce n'est pas mal. Juste puisque moi je pratique sur Lunéville, il y a de gros avantages à s'affilier à la Fédération Française de Sports Adaptés notamment au niveau de l'ANS puisque si vous êtes affiliés à 2 fédérations, vous pouvez demander des aides ANS dans les 2 fédérations. Réfléchissez-y mais ça semble intéressant. J'ai noté que les finances sont saines avec un solde positif, si j'ai bien compris, de 2300€, avec des qualificatifs pour le trésorier qui me plaisent bien, clarté, rigueur, exactitude, que demander de plus. Ce sont des qualités dont un comité a besoin, pas seulement au niveau des finances. J'ai noté également, Maintenant je voudrais vous parler, puisque je représente la Ligue du Grand Est de tennis de table et je suis plus particulièrement en charge des publics spécifiques. Il y a beaucoup d'avantages pour les clubs et pour un comité départemental à diversifier sa pratique. Le Ping-pong traditionnel comme on a appelé ça pendant les 50 dernières années, bien sûr il faut continuer, ne pas perdre son ADN, mais il faut, me semble-t-il, s'orienter vers de nouvelles pratiques. Par exemple j'ai entendu que vous parliez de faire faire du tennis de table au niveau des entreprises, cela marche très bien et ces publics sont souvent en demande. A Lunéville j'ai mis en route les midis du Ping, tous les mardis entre 12 et 14 heures, notre salle est ouverte avec un tarif de 50€ pour 10 séances et les gens viennent quand ils veulent. On met à disposition des raquettes et des balles, je suis dans la salle avec un cadre bénévole, cela marche très bien, pour ceux qui ont une salle en ville et des bénévoles disponibles c'est intéressant. L'Ultimate-Ping, si vous pouvez mettre 4 tables les unes à côté des autres, avec des barrières si vous n'avez pas de filet, est une pratique un peu plus cardio qui marche

très bien, notamment vous pouvez inviter des badistes qui aiment beaucoup parce qu'au niveau cardio ça se rapproche de leur activité, les joueurs de tennis aussi, vous pouvez organiser des tournois. Le Ping VR (réalité virtuelle) demande de l'équipement qui n'est pas donné mais c'est quelque chose qui va se développer très rapidement dans les clubs, les comités départementaux. Cela peut être une piste. Le para-tennis de table adapté, permet d'ouvrir notre pratique à des joueurs différents, mais aussi le Handi-tennis de table, il y a de la demande, pour peu que votre salle soit accessible. Voilà de nombreuses pistes de développement. Je dois aussi vous rappeler l'existence du dispositif Pass Sport que vous connaissez tous et vous avez compris qu'il était cumulable avec le Pass Jeune, les nouvelles licences compétition et loisir et la licence découverte qui sera gratuite avec une validité d'un mois et qui n'est pas encore en place mais le sera bientôt. La dématérialisation pour les prises de licences en ligne, pour le moment la moitié des clubs adhérent à ce dispositif, c'est toujours possible, il suffit de vous rapprocher de la Ligue. L'assemblée générale de la Ligue aura lieu le 13 novembre à la maison régionale des sports à Tomblaine, la Ligue espère que vous serez nombreux à y participer. L'offre 50/50 du Crédit Mutuel que vous avez dû recevoir, si un de vos adhérents ouvre un compte au Crédit Mutuel, son compte sera crédité de 50€ et la même somme sera versée à votre club. Merci de m'avoir invitée, je vous souhaite une très belle saison 2022-2023, à bientôt dans les salles.

Monsieur Eric ANDRE, Président du club de THAON CHENIMENIL :

C'est avec plaisir que nous vous avons accueillis dans cette salle pour l'assemblée générale du Comité Départemental. Je vous convie à boire le pot de l'amitié.

L'Assemblée se clôture à 12 heures 15.

La Secrétaire,

Isabelle FRIRY

Le Président,

Etienne ROBERT
